

Rapport de développement durable



Bilan 2018



~ Sommaire

Introduction

01 Adéquation entre l'offre et la demande d'emplois : l'Agglo toujours à pied d'œuvre

02 Ma boutique Test : un concept sécurisant

03 Ouverture du Pôle archives Seine-Eure : conserver et valoriser

04 Lancement du 2^e Programme de réduction des déchets : vers le Zéro déchet ?

05 Subvention aux couches lavables : réduire nocivité et montagnes de déchets

06 Construction d'une patinoire intercommunale performante : concilier sport, loisirs et éco-responsabilité

07 Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine bâti et naturel : engager des travaux de restauration pour les générations futures

08 Remise en eau de la mare St-Lubin, et mise en place d'un ponton : retour de la biodiversité

09 Restauration des berges : contrer les dégradations naturelles

10 Mise en conformité du réseau d'assainissement (Quartier des Amoureux - Louviers) : maîtrise complète des rejets

Bilan



Introduction

Comme chaque année, l'Agglomération Seine-Eure produit son Rapport de Développement Durable (RDD) qui dresse un bilan annuel de ses actions en la matière.

L'article 225 de la loi du 12 juillet 2012, portant sur l'engagement national pour l'environnement, impose aux collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 50 000 habitants, la rédaction d'un Rapport de Développement Durable. Cet outil de dialogue leur permet de réinterroger leurs politiques publiques, leur fonctionnement et leurs modalités en matière de développement durable sur l'ensemble du territoire.

Pour 2018, 10 projets forts, d'ampleurs différentes, ont été retenus par les services de l'Agglo pour illustrer la diversité des actions menées par la collectivité dans une optique de durabilité. Ce recensement est volontairement non exhaustif afin qu'il reste accessible au plus grand nombre.



Ce rapport reste construit sous forme de fiches projets, avec pour grille de lecture les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU. Il s'agit, depuis 2017, de la référence mondiale pour l'évaluation des politiques menées, en faveur du développement durable.

Anne TERLEZ

Vice-Présidente de la
Communauté d'Agglomération
Seine-Eure en charge du
développement durable

Bernard LEROY

Président
de la Communauté
d'Agglomération
Seine-Eure

Adéquation entre l'offre et la demande d'emplois :

L'AGGLO TOUJOURS À PIED D'ŒUVRE

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

Le service Emploi et Formation de l'Agglo propose aux entreprises locales et aux habitants du territoire un ensemble de services, pour faciliter l'adéquation entre les offres et les demandes d'emploi.

Une permanence Emploi est proposée sur rendez-vous afin de renseigner les personnes sur l'emploi ou la formation.

Pour les publics en difficultés d'insertion, un accompagnement renforcé dans le cadre du PLIE, cofinancé par les fonds européens FSE, a permis à **40 personnes** d'obtenir un emploi de plus de 6 mois ou une **formation qualifiante**, en 2018. Aussi, 170 personnes au total ont été régulièrement suivies sur l'année.

OBJECTIF

Accompagner les entreprises dans leurs recrutements en facilitant la recherche de candidats. Le site « Emploi Seine-Eure.com » diffuse les offres d'emploi locales et promeut les emplois et actualités du territoire. Environ **650 offres d'emploi** sont proposées en permanence sur ce site.

RÉSULTATS ET IMPACTS

- Une demi-journée de **découverte des métiers de l'industrie** a été organisée en partenariat avec l'UIMM (Fabrique de l'Avenir) et le lycée des Fontenelles. Le 1^{er} salon de l'intérim a rencontré un vif succès auprès des agences d'intérim et des demandeurs d'emploi. De nombreuses missions ont été proposées aux candidats.
- Un **projet d'orientation** a été mené permettant aux élèves des collèges du territoire de découvrir pendant une semaine les différents secteurs d'activités et métiers. 20 jeunes ont déjà participé à cette initiative avec des retours très positifs des élèves, des enseignants et des entreprises.
- Les salariés des entreprises bénéficient d'un service d'accueil pour faciliter leur installation sur le territoire Seine-Eure (découverte du cadre de vie, recherche de logement, aide au conjoint en recherche d'emploi, ...) : **183 demandes** ont été suivies en 2018 (327 depuis deux ans).
- un **kit de bienvenue** comportant des brochures de présentation du territoire et quelques cadeaux illustrant la haute qualité de vie en Seine-Eure, a vu le jour.
- De nombreuses permanences dans les entreprises et à la gare de Val-de-Reuil (30 au total) ont été mises en place cette année. Ces actions s'inscrivent dans une volonté de rendre le territoire toujours plus attractif auprès des entreprises et des salariés qui y travaillent.
- A noter également la première participation au **Salon Parcours France** : le salon des parisiens qui souhaitent quitter Paris pour s'installer en province.

COÛT ET SUBVENTIONS ASSOCIÉES

PLIE : 300 000 €/an
Site internet : 10 000 €/an
+ Ingénierie interne



Ma boutique Test

UN CONCEPT SÉCURISANT

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

Dans le cadre de ses actions en faveur du commerce et de l'artisanat, l'Agglo, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Portes de Normandie (CCIPN), propose un nouveau dispositif d'accompagnement pour les porteurs de projet qui souhaitent créer une boutique sur Louviers.

Il s'agit de la mise à disposition d'un local vide pour un porteur de projet afin qu'il teste son idée grande nature et à moindre risque, tout en bénéficiant d'un accompagnement par la CCIPN et d'un loyer modéré.

OBJECTIF

Favoriser l'implantation d'enseignes complémentaires à l'offre existante pour conforter l'attractivité du centre-ville.

CALENDRIER

A Louviers, le lancement des appels à candidature et la recherche du local ont débuté en octobre 2018.

COÛT ET SUBVENTIONS ASSOCIÉES

Convention pluriannuelle 2017-2020 entre l'Agglo et la CCIPN :

Budget : 13 000 € HT soit **15 600 € TTC**

- prise en charge Agglo à 75 % : 9 570 € HT soit 11 700 € TTC
- prise en charge CCIPN à 25 % : 3 250 € HT soit 3 900 € TTC

Bail commercial de 3 mois renouvelable 1 fois (février à août 2019)

Coût prévisionnel : frais de négociation, loyer et charges comprises = 34 350 €

ACTEURS DU PROJET

- Agglo Seine-Eure
- CCI Portes de Normandie
- Ville de Louviers



~ Ouverture du Pôle archives Seine-Eure

CONSERVER ET VALORISER

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

L'Agglo Seine-Eure a transformé une friche industrielle située à la confluence des trois villes historiques : Incarville, Louviers et Val-de-Reuil en un lieu unique dédié aux archives intercommunales et accessible au grand public.

Le bâtiment de plus de 2 000 m² conserve l'histoire du territoire Seine-Eure. Depuis 2014, les communes membres ont en effet la possibilité de mutualiser leur fonction archives avec l'Agglo. Si elles le souhaitent, les agents du service viennent en mairie trier, classer et inventorier les archives communales. Avec l'ouverture du pôle, ces missions vont s'étendre à la conservation, à la communication au public et à la valorisation de ces trésors souvent insoupçonnés.

OBJECTIFS

- **Rassembler** en un lieu unique les archives du territoire pour une meilleure visibilité et accessibilité
- **Collecter et conserver** les archives des communes de l'Agglo mais aussi celles de particuliers ou d'organismes privés présentant un intérêt pour l'histoire du territoire
- **Faire partager** ces documents au plus grand nombre : accueil en salle de lecture, expositions temporaires, ateliers à destination des scolaires ou d'associations...
- **Conseiller** en matière de gestion et d'organisation d'archives

Il s'agit d'une réalisation pionnière en France, qui offre gratuitement aux communes une gestion globale de leurs archives et qui a été fortement soutenue par l'État.

RÉSULTATS ET IMPACTS

A ce jour, le pôle gère les archives de 23 organismes sur le territoire Seine-Eure : l'Agglo, avec 19 communes (13 en mutualisation totale ; 6 en mutualisation partielle), 2 centres d'action sociale et l'office de tourisme Seine-Eure.

Sont conservés au Pôle près de 2 km d'archives, allant du 14^e siècle à nos jours, dont 1,1km provenant de 11 communes (Acquigny, Andé, les Damps, La Haye-Malherbe, Herqueville, Igoville, Incarville, Louviers, Martot, Terres-de-Bord et Le Vaudreuil).





ACTEURS DU PROJET

Le service des Archives de l'Agglo Seine-Eure, en collaboration avec la direction du Patrimoine (pour la partie opérationnelle), le service des Marchés Publics et la direction des Finances (pour la partie fonctionnelle).

COÛT ET SUBVENTIONS ASSOCIÉES

2 668 555,71 € TTC, dont 2 007 863,50 € TTC dédiés aux travaux
452 990,82 € TTC pour l'équipement (rayonnages, mobilier de bureau et spécifique...).

OPÉRATION SUBVENTIONNÉE PAR L'ÉTAT

- Aménagement du Pôle : ministère de l'Intérieur, au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : 787 086 €
- Equipement du Pôle (ministère de la Culture) : 35 000 €

CALENDRIER

- **Juillet 2015** : acquisition des anciens bâtiments Henkel
- **Octobre 2016** : validation de l'avant-projet
- **Été 2017** : lancement des travaux
- **Été 2018** : rapatriement de 2 km d'archives (soit 100 tonnes de documents)
- **14 septembre 2018** : inauguration du Pôle archives permettant de préciser les contraintes d'utilisation du site, et de fixer les grandes orientations concernant les usages futurs du site.



Lancement du 2^e Programme de réduction des déchets **VERS LE ZÉRO DÉCHET ?**

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

Engagée dans la prévention, l'Agglomération Seine-Eure a mis en œuvre de manière volontaire un programme local de prévention des déchets entre 2012 et 2017. Ce programme a permis une **réduction de 9,7 % des Ordures Ménagères** et Assimilées (OMA) en 5 ans, dépassant l'objectif de -7 %.

De nombreuses actions ont été menées pour cela : soutien au compostage et à la valorisation des déchets verts, opération « foyers témoins », Artisans et commerçants engagés, établissements scolaires contre le gaspillage alimentaire, incitation à l'utilisation des couches lavables, diffusion du « Stop Pub », opération « Adopte une poule », organisation d'ateliers « zéro déchet »...

Le programme de prévention étant arrivé à terme en 2017, et dans le contexte du nouveau cadre réglementaire, l'Agglo révisé son programme. Il s'agit notamment d'évaluer les anciennes actions pour mieux orienter les opérations du futur Programme local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en réalisant un diagnostic territorial. Enfin, un nouveau plan d'actions sera élaboré.

En 2018, un diagnostic a été réalisé.

OBJECTIFS

Le diagnostic territorial est la première pierre de l'élaboration du PLPDMA. Il est prévu par le décret du 10 juin 2015 qui stipule que le PLPDMA comprend un « état des lieux » qui :

- a** Recense l'ensemble des acteurs concernés ;
- b** Identifie les types et quantités de déchets ménagers et assimilés produits ;
- c** Rappelle les mesures menées en faveur de la prévention des déchets ménagers et assimilés ;
- d** Décrit les évolutions prévisibles des types et quantités de déchets ménagers et assimilés produits.

Les étapes suivantes de l'élaboration du PLPDMA sont la définition des objectifs et des orientations stratégiques, puis l'élaboration du plan d'actions, et enfin la mise en forme finale du projet.

Le diagnostic territorial est utile pour :

- apporter une **vision** du territoire et un regard extérieur sur les **actions déjà menées**, pour orienter au mieux les nouvelles actions.
- permettre d'obtenir des données sur la production de déchets et sur les **gisements d'évitement** afin de définir des objectifs adaptés au territoire.
- **mieux connaître** les acteurs du territoire et amorcer la **mobilisation** de ces acteurs autour d'un projet co-construit, notamment via la constitution d'une commission d'élaboration et de suivi (CCES) du programme et la mise en place de groupes de travail.



LANCEMENT DU 2^E PROGRAMME DE RÉDUCTION DES DÉCHETS



VERS LE ZÉRO DÉCHET ?

RÉSULTATS ET IMPACTS

En complément d'une analyse bibliographique, le diagnostic s'est articulé autour d'une campagne de caractérisation des ordures ménagères résiduelles et d'entretiens avec des acteurs clés.

Ce travail de recensement a permis d'aboutir à la constitution de la CCES qui s'est réuni pour la première fois le 18 décembre 2018 pour amender la synthèse du diagnostic de territoire.

Ainsi, l'étape de co-construction du diagnostic au sein de la CCES est à la fois l'aboutissement du diagnostic et le point de départ de la co-construction du programme.

En 2017, la production de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA= déchets dit de routine + déchets occasionnels) sur le territoire de l'Agglo est de **41 864 tonnes soit 596 kg/hab** (moyenne nationale : 568 kg/hab).

Parmi ces DMA, 328 kg/hab. soit **55 % sont des Ordures Ménagères et Assimilés (OMA= déchets de routine)**.

Les OMA sont composées en majorité d'ordures ménagères résiduelles (270 kg/hab.), qui représentent 45 % des DMA.

La collecte sélective représente quant à elle 11 % des DMA. Le ratio de collecte sélective s'établit à 58 kg/hab. dont 27 kg/hab. d'emballages multi-matériaux collectés en porte-à-porte, 22 kg/hab. de verre en Points d'Apports Volontaires (PAV) et 13 kg/hab. de papier en PAV.

Les déchets hors OMA sont composés en majorité de déchets collectés en déchèteries (179 kg/hab. soit 30 % des DMA) mais ces déchets incluent également un ratio important de déchets verts collectés en porte-à-porte (89 kg/hab.).

Un objectif réglementaire des PLPDMA, inscrit dans la loi de transition énergétique, est que les DMA aient diminué de 10 % en 2020 par rapport en 2010.

Même si les tonnages d'OMA ont baissé de 7,1 % entre 2010 et 2017 sur le territoire de l'Agglomération Seine-Eure, **les tonnages hors OMA ont en revanche augmenté de 6,0 %.**

La **campagne de caractérisation** réalisée sur le territoire de l'Agglo fin octobre 2018 poursuit plusieurs objectifs conjoints :

- Alimenter **l'évaluation de l'impact des actions menées** en termes de réduction des déchets et d'amélioration du tri.
- Estimer les **gisements de prévention et de détournement** encore présents au sein des OMR, tels que le gisement de déchets recyclables, le gisement compostable, ou celui concerné par la future extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques.
- Pouvoir in fine réfléchir à des **pistes d'actions stratégiques** à mettre en œuvre dans le cadre du futur programme de prévention.

ACTEURS DU PROJET

- Jean Carré (Vice-président en charge de la propreté publique)
- Direction de la Propreté et des déchets de l'Agglomération Seine-Eure,
- Bureau d'études Ecogeos,
- Membres de la Commission d'élaboration et de suivi du PLPDMA

COÛT ET SUBVENTIONS ASSOCIÉES

20 470 €

Porté par l'Agglomération Seine-Eure. Il est encadré par le décret n°2015-662 du 10 juin 2015 relatif aux programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés.

CALENDRIER

De juillet 2018 à ce jour (Fin estimée en juillet 2019).



~ Subvention aux couches lavables

RÉDUIRE NOCIVITÉ ET MONTAGNES DE DÉCHETS

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

Jusqu'à l'âge de deux ans et demi, un enfant produit en moyenne une tonne de déchets de couches jetables. Elles coûtent 1 600 € environ au total, contre 600 € pour les couches lavables. Lors du diagnostic du PLPDMA, l'Agglomération avait été identifiée comme ayant un taux de natalité particulièrement élevé. D'où l'intérêt de développer l'usage de couches lavables.

La campagne de caractérisation des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) montre qu'il existe encore un potentiel de détournement non négligeable lié à l'utilisation des couches jetables : en effet, les couches bébé représentent un gisement de 10 kg/hab./an au sein des ordures ménagères résiduelles.

Afin de développer l'usage des couches lavables, l'Agglo Seine-Eure les subventionne pour les particuliers et les professionnels de la petite enfance **à hauteur de 50 % du prix investi** (subvention plafonnée à 250€ par foyer).

En parallèle, l'Agglo Seine-Eure propose aux habitants du territoire, parents d'un enfant de moins de deux ans, de tester ce mode de change, en échangeant 10 couches jetables (qui seront redistribuées à une association caritative) contre 1 couche lavable.

OBJECTIFS

- Promouvoir l'utilisation des couches lavables par un soutien financier aux familles, aux assistantes maternelles et aux crèches ;
- Sensibiliser et informer les utilisateurs potentiels de l'existence de l'alternative couches lavables ;
- Inscrire la thématique des couches lavables dans une dynamique territoriale cohérente.

RÉSULTATS ET IMPACTS

Sur l'année 2018, **10 familles supplémentaires** et 1 crèche ont bénéficié d'une aide financière pour l'achat de couches lavables. **35 familles subventionnées** depuis le début de l'opération, en 2016.

ACTEURS DU PROJET

L'Agglomération Seine-Eure dans le cadre de sa politique de réduction des déchets ménagers.

COÛT ET SUBVENTIONS ASSOCIÉES

1 618 € pour 2018.

CALENDRIER

De janvier 2018 à ce jour (Fin estimée au 31 décembre 2019).



Construction d'une patinoire intercommunale performante

CONCILIER SPORT, LOISIRS ET ÉCO-RESPONSABILITÉ

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

Le projet de patinoire intercommunale affirme la volonté de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure de maintenir et de développer les activités sportives de patinage sur son territoire.

Le choix du site d'implantation, en proximité du récent complexe aquatique CASÉO, plaide pour un équipement avec une réelle qualité architecturale. C'est l'image d'un pôle de Loisirs qui est recherchée, avec un projet d'installation à proximité d'un restaurant brasserie et d'un bowling, dans une maîtrise d'ouvrage totalement privée.

Ce positionnement permet de conjuguer l'intérêt d'une liaison forte avec le centre-ville de Louviers, tout en valorisant une grande accessibilité depuis tout le territoire de l'Agglo, avec une ouverture sur les pôles d'agglomération de Rouen, d'Elbeuf et d'Évreux.

La patinoire de Louviers a été conçue selon la démarche de qualité environnementale et de performance énergétique suivante :

- **Sobriété énergétique de l'enveloppe**
- **Efficacité énergétique des systèmes**
- **Énergies renouvelables et de récupération**

OBJECTIFS

- Répondre à la pratique dite institutionnelle portée par les scolaires et le milieu associatif (entraînements et compétitions), représentée notamment par les Loups Hockey'Eure et l'Ice Skating Club Louviers.
- Répondre à la demande d'une pratique ludique et de détente en direction du grand public et notamment des familles, quel que soit le niveau et l'approche souhaités (sport, loisir, apprentissage, détente...).
- Porter une attention particulière à l'ensemble des publics attendus et leurs spécificités, sans stigmatiser, qu'ils soient patineurs ou non : publics adultes féminins et masculins, pratiquants et accompagnateurs, personnes en situation de handicap, jeunes...
- Offrir des conditions de travail remarquables au personnel d'exploitation et associatif.
- Respecter l'enveloppe financière allouée à l'opération.
- Créer un vecteur de communication et de valorisation du site du territoire Seine-Eure et de la Ville de Louviers.
- Offrir un outil d'animation et d'attraction innovant, fonctionnel et performant.
- ▶ **En matière de développement durable :**
 - Durabilité : durée indicative d'utilisation de 50 ans.
 - Accessibilité : Labellisation complète Tourisme Handicap, dès l'ouverture.
- ▶ **Gestion de l'énergie :**
 - Enveloppe thermique performante : objectif de perméabilité à l'air de $1,2\text{m}^3/\text{h}/\text{m}^2$





- Démarche environnementale HQE selon le profil de cibles suivantes :

Trèsperformant														
Performant														
Base														
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
	Environnement	Choix produits	Chantier	Energie	Eau	Déchets	Maintenance	Hypoallergénique	Acoustique	Visuel	Olfactif	Qualité espaces	Qualité de l'air	Qualité de l'eau
	éco-construction			éco-gestion					confort			santé		

- Production de froid optimisée : récupération de la chaleur émise par les groupes froids pour le chauffage de l'Eau Chaude Sanitaire et le chauffage d'ambiance, entre autres. Ces récupérations permettront de couvrir la quasi-totalité des besoins en chaud du bâtiment.

- Raccordement au réseau de chaleur urbain pour la production du complément de chaleur ou pouvant couvrir tous les besoins de chaleur si nécessaire (arrêt des groupes froids).

- Production photovoltaïque en autoconsommation: mise en œuvre de 500m² de membrane photovoltaïque d'une puissance de 51kWc. Productible estimé : 45MWh.

- Pour le fluide frigorigène : choix d'un fluide naturel et non explosif, le CO₂.

ACTEURS DU PROJET

- Maître d'Ouvrage : Communauté d'Agglomération Seine-Eure
- Architecte et concepteur : CHABANNE & Partenaires
- Bureau d'études structure/fluide/énergie/économiste : KEO Ingénierie
- Bureau d'études VRD/Paysagiste : ARC EN TERRE
- Bureau d'études acoustiques : ECHOLOGOS
- Labellisation Tourisme Handicap : Coordination Handicap Normandie
- Bureau de contrôle : QUALICONSULT
- Coordonnateur CSPS : COORDINATION MANAGEMENT
- Entreprises de travaux titulaires :
 - Structure/Clos-couvert : EIFFAGE CONSTRUCTION HAUTE-NORMANDIE
 - Second œuvre : JPV
 - Electricité : OISSELEC
 - Chauffage/Ventilation/Plomberie : DEVILLOISE DE CHAUFFAGE
 - Production de froid : MCI
 - Equipements sportifs : RAI-TA SPORT OY
 - Aménagements extérieurs/VRD : VIAFRANCE NORMANDIE

COÛT ET SUBVENTIONS ASSOCIÉES

Coût total de l'opération = 18 000 000 € TTC

Coût travaux = 14 000 000 € TTC

Partenaires Financeurs :

Centre National pour le Développement du Sport : 1 000 000 €

Région Normandie : 1 000 000 €

Département de l'Eure : 500 000 €

CALENDRIER

Date de démarrage chantier : décembre 2017

Date prévisionnelle de fin : juillet 2019

Ouverture au public : septembre 2019



~ Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine bâti et naturel

ENGAGER DES TRAVAUX DE RESTAURATION POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

L'Agglo Seine-Eure est engagée dans une politique de mise en valeur du patrimoine à travers différentes actions, déjà mises en place depuis plusieurs années (chantiers d'insertion CURSUS, organisation d'animations via l'Office de Tourisme...) Elle poursuit l'accompagnement des maîtres d'ouvrage publics et privés dans leurs projets de restauration du patrimoine.

OBJECTIF

1. Faire du patrimoine un facteur d'attractivité du territoire, à travers des actions concrètes de valorisation et de nombreux événements : organisation de Pierres en Lumières, participations aux journées du patrimoine...
2. Accompagner les maîtres d'ouvrage publics et privés dans leurs projets de restauration du patrimoine (conseil/ingénierie)
3. Aider les communes et les particuliers à mobiliser des aides financières en faveur de travaux de sauvegarde
4. Favoriser la création d'emplois et la transmission des métiers et savoir-faire (pour rappel selon une source INSEE : 150 000 € de travaux de restauration du bâti ancien = 4,5 emplois créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment)

RÉSULTATS ET IMPACTS

En 2018, **40 projets accompagnés** sur le territoire au cœur de **28 communes**, et **500 000 € de recettes mobilisées** pour les projets communaux dont 61 000 € de mécénat collecté auprès des particuliers et des entreprises.

13 opérations de mécénat en 2018 pour sauvegarder les sites anciens.

ACTEURS DES PROJETS

Pour répondre aux besoins des communes d'engager des frais importants en faveur de la restauration d'édifices publics, l'Agglomération Seine-Eure s'est aussi engagée dans la sauvegarde du patrimoine, en accompagnant la mise en place d'un chantier de mise en valeur du patrimoine avec l'**Association d'insertion CURSUS**, et en s'appuyant sur le dispositif « Mon Village Mon Amour » mis en place par le **Département de l'Eure**.

En 2018, une convention de partenariat a été signée entre l'Agglo et la **Fondation du Patrimoine** pour accompagner les propriétaires privés ayant des travaux de restauration extérieurs à réaliser.

COÛTS DES OPÉRATIONS

700 000 € de travaux engagés par les communes et les particuliers pour la sauvegarde du patrimoine.



Remise en eau de la mare St-Lubin, et mise en place d'un ponton

RETOUR DE LA BIODIVERSITÉ

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

Après 3 ans à sec et plus de 18 mois sans la présence d'une seule écrevisse, la mare St-Lubin a été remise en eau en 2018. Ses berges ont été reprofilées et les fossés retirés pour qu'elle se remplisse à nouveau de manière naturelle.

Pour inciter le public à observer de nouveau la vie de ce joli plan d'eau, la Régie « milieux naturels » a fabriqué un ponton d'une trentaine de mètres, en chêne. Il vient remplacer une structure qui avait été démontée au moment de l'assèchement de la mare, 3 ans auparavant.

OBJECTIF

Avec cette remise en eau, l'objectif est que la biodiversité s'installe à nouveau sur ce site.

RÉSULTATS ET IMPACTS

En quelques mois de mise en eau, les amphibiens font déjà leur réapparition (tritons, salamandres...).

Pour conserver cette dynamique, il est demandé de n'introduire AUCUNE espèce végétale ou animale, notamment celles des aquariums. Si des éléments extérieurs sont identifiés, ils seront détruits.

COÛTS ET SUBVENTIONS ASSOCIÉES

Eradication de l'écrevisse de Louisiane = 16 230 € TTC pour les 3 ans de mise en assèchement.

Opération financée à 80% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

ACTEURS DES PROJETS

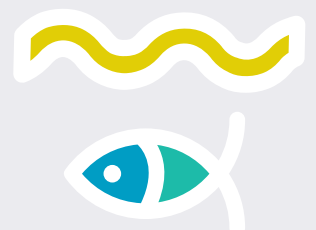
Le service rivières et milieux naturels, en concertation avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie et avec le soutien de l'Agence de l'Eau.

CALENDRIER

- 2015 : éradication des espèces envahissantes (écrevisses de Louisiane, etc.)
- 2015-2018 : mare à sec
- 2018 : nouveaux aménagements et remise en eau de la mare

Et suite des actions prévues :

- Suivi faune-flore de la mare pour étudier la recolonisation par les différentes espèces.
- Réalisation d'un livret pédagogique à destination des scolaires afin de reprendre les visites de découverte.



Restauration des berges

CONTRE LES DÉGRADATIONS NATURELLES

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

Dans le cadre du plan de gestion de l'Eure, l'équipe des milieux naturels de l'Agglo Seine-Eure a réalisé une nouvelle opération de restauration de berge : cette berge en rive gauche de l'Eure est située sur les communes de Pont-de-l'Arche et les Damps. Elle est soumise aux variations de niveau liées aux marées de Seine, ce qui provoque des zones d'érosions. Afin de conserver des berges solides et en bonne santé, des travaux devenaient nécessaires.

L'effacement du barrage de Martot n'ayant pas engendré de modifications importantes des niveaux d'eau sur ce secteur, la restauration de berge a pu être envisagée.

OBJECTIF

La mise en place d'un cordon de plantes hélophytes (semi-aquatiques) à l'aide de boudins en fibre de coco, sur un linéaire de 950m.

RÉSULTATS ET IMPACTS

Un suivi sera réalisé en 2019 pour s'assurer de l'évolution. Mais d'ores et déjà, la berge présente un profil plus adapté à l'implantation d'une végétation de bord de berges. La plantation d'hélophytes permet également de diversifier les espèces présentes.

COÛTS ET SUBVENTIONS ASSOCIÉES

Coût total des matériaux : 35 000 € TTC.

ACTEURS DES PROJETS

Le service rivières et milieux naturels de l'Agglo Seine-Eure, dans le cadre du plan de gestion de l'Eure validé par les partenaires techniques et financiers de l'agglomération (le département, l'agence de l'eau, la fédération de pêche,...).

CALENDRIER

Dès 2019, et dans la continuité directe des travaux, un entretien des berges sera réalisé par le service.



Mise en conformité du réseau d'assainissement

(Quartier des Amoureux - Louviers)

MAÎTRISE COMPLÈTE DES REJETS

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

Face à des canalisations d'eau potable assez vétustes, il était devenu nécessaire de les renouveler. Les branchements ainsi que les compteurs sont aussi concernés.

OBJECTIFS

Améliorer la collecte des eaux usées et des eaux pluviales, et limiter fortement les rejets au milieu naturel.

RÉSULTATS ET IMPACTS

Ce vaste chantier s'est étendu de la rue Pierre Curie jusqu'au carrefour de l'Avenue Winston Churchill et de la Route d'Elbeuf : 2,6 km de canalisation, du diamètre 200 au diamètre 1000mm ont été posés.

Simultanément, un bassin de dépollution de 750m³ a été construit et enterré au niveau du site de la Croix Rouge de Louviers (Avenue Winston Churchill).

ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'œuvre : bureau d'étude SOGETI.

Travaux réalisés par le groupement SADE / ACMTP / SAT / COLAS.

CALENDRIER

Le bassin sera équipé prochainement de débitmètre afin de mesurer les débits dans le cadre réglementaire. Ces actions seront aussi suivies du diagnostic permanent des systèmes d'assainissement de la collectivité.



Bilan

ACTIONS / PROJETS	Coût total	ACTEURS						
		Agglo	AESN	Région	Département	Etat	CCIPN	CNDS
Emploi/ Formation	70 032 €	310 000 €						
Boutique Test	18 494 €	11 700 €					3 900 €	
Pôle Archives	150 000 € pour 3 ans	1 846 470 €				822 086 €		
PLRD	300000€/an	20 470 €						
Couches lavables	137 246 €	1 618 €						
Patinoire	270 000 €	15 500 000 €		1 000 000 €	500 000 €			1 000 000 €
Patrimoine	12 265 €							
Mare St-Lubin	312 000 €	3 246 €	12 984 €					
Berges		35 000 €						
Assainissement	1 270 037 €	3 123 141	1 261 859					
TOTAL	1 270 037 €	20 851 645 €	1 274 843 €	1 000 000 €	500 000 €	822 086 €	3 900 €	1 000 000 €
Total subventions	25 455 474 €	20 851 645 €	4 600 829 €					
Budget Agglo 2018 (toutes actions)		70 000 000 € (F)			36 000 000 € (I)			